À propos...

Des repères... (2)

Un exemple parmi d'autres : « On ne peut se targuer de moralité quand on est contre le commerce des organes. »

Qui l'affirme ? Le français, Prix Nobel d'économie 2014!

N'est-ce pas là un renversement de nos valeurs morales ?

Faudrait-il en arriver à la « marchandisation » du sang, du rein, des différents organes d'une façon plus générale ?

Ce trafic qui, aujourd'hui bien que blâmable, existe, deviendrait-il, alors, autorisé, normal, sans limite, le « marché » permettant de « vendre » de « sa vie » ?

Quelle est, serait la réflexion du Comité national d'éthique ?

J. C.